

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

Valloire
GALIBIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE
SÉANCE DU VENDREDI 19 SEPTEMBRE 2025

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 8

Représentés : 5

Absents : 2

Date de convocation : 12 septembre 2025

Date d'affichage : 12 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-neuf septembre à 19 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Étaient présents : ROUGEAUX Jean-Pierre – RETORNAZ Dominique - RIVAS Natacha - MARTIN Jean-Marie - FEUTRIER Stéphanie - GRANGE Michel – GIRAUD Nicolas – ROCHARD Sophie

Étaient représentés : RETORNAZ André (donne procuration à GRANGE Michel) - GRANGE Guy (donne procuration à ROUGEAUX Jean-Pierre) - RAMBAUD Marie-Pierre (donne procuration à FEUTRIER Stéphanie) - POIROT Marie (donne procuration à MARTIN Jean-Marie) – RETORNAZ Lénaïck (donne procuration à ROCHARD Sophie)

Étaient absents : MAGNIN Carine - CLAPPIER Pascal

Madame ROCHARD Sophie est désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 25-09-112

Objet : Subvention 2025 à l'Association 1Mil'Lya

Rapporteur : Jean-Pierre Rougeaux, maire.

L'association 1mil'Lya a vu le jour en août 2024 pour Lya, une jeune salésienne de 2 ans (dont le papa est originaire de Valloire) qui est atteinte d'hémiplégie alternante (mutation du gène ATP1A3), une maladie neurologique rare et grave.

Portée par les valeurs de solidarité et d'engagement, l'association a pour but d'aider, de divertir et soutenir de quelque manière que ce soit les enfants atteints de maladie neurologique et leurs familles.

Ses actions s'articulent ainsi autour de trois piliers essentiels : divertir les enfants, apporter une aide matérielle concrète à ceux qui en ont besoin, et soutenir activement la recherche pour bâtir un avenir meilleur.

La Commune de Valloire a été sollicitée pour soutenir l'association et notamment afin de financer en partie la réalisation d'un film (coût total de 9 600 €) qui a pour objet d'informer et sensibiliser un maximum de personnes à l'existence de ces maladies neurologiques rares.

Le parrain de L'association est Florian Fillion, un ultra trailer qui se bat au côté de l'association en faisant sa promotion et en sensibilisant le public à la maladie de Lya lors de ses courses. Il aime participer à des ultra trails "OFF", il a fait l'UTMB en Juin 2024 en Off pour l'Hémiplégie alternante, il a gagné l'UTMM en Décembre 2024, et est arrivé 2^{ème} à L'Ultimate Man "les grands crus" en Avril 2025, 43^{ème} à la course UTMB Saint Jacques sur 1100 ultra traileurs, etc...

Il a décidé, cet été 2025, d'organiser un ultra trail à son image, en courant pour Lya, Célia et tous les enfants et parents qui ont grand besoin d'être soutenus dans ces épreuves difficiles. Il est parti de Sales (74150), le village de Lya, dans la nuit du 11/12 Juillet dernier pour rejoindre Valloire, la ville natale de la famille du Papa de Lya le dimanche 13 juillet.

Une journée festive pour enfants et adultes s'est déroulée en parallèle à l'hôtel de la poste à Valloire le 13 Juillet, et a accueilli les coureurs et Florian en milieu d'après-midi à la fin de son aventure.

Lors de cet ultra trail, il a été accompagné d'une équipe de tournage afin de réaliser un film de son périple, mais également de sensibiliser le public à la maladie de Lya et ses conséquences sur le quotidien.

Ce film d'environ 30 minutes sera diffusé sur les réseaux sociaux mais également dans des salles de cinéma.

Je vous propose d'attribuer à l'Association 1mil'Lya la somme de 1 000 € pour soutenir ses projets.

La commission des finances, administration générale, développement durable et communication, réunie le 10 septembre 2025, a émis un avis favorable sur ce dossier.

Je vous invite à bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission des finances, administration générale, développement durable et communication du 10 septembre 2025,

Où l'exposé de Monsieur Rougeaux,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

➤ d'attribuer une subvention de mille euros à l'Association 1mil'Lya.

Ont signé au registre les membres présents

Copie conforme

Le Maire,

Jean-Pierre ROUGEUX



Acte certifié exécutoire

Transmission en Préfecture : 23/09/2025

Publication : 23/09/2025

Valloire, le 23/09/2025

Le Maire,

Jean-Pierre ROUGEUX.

